

AFFAIRE N°4 - Passation d'avenants avec les entrepreneurs de transport assurant le ramassage scolaire à Saint-Denis et dans les écarts pour la période comprise entre le 28 février et le 13 août 1977.

ELEVES A LA CHARGE DE LA COMMUNE

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à passer des avenants avec divers entrepreneurs pour le transport des élèves non subventionnés par l'Education Nationale.

Les élèves transportés sont à la charge de la Commune.

(: Avenant	: Avenant	: TOTAL)	
(: 1976	: 1977)	
(: -----	: -----	: -----)	
(:	:	:)	
(:	:	:)	
(:	:	:)	
(:	:	:)	
(: Circuit n° 1 - M. GOBALRAJA Francis	: 16	: -	: 16)
(: Circuit n° 2 - M. SAUTRON Raphaël	: 13	: 1	: 14)
(: Circuit n° 3 - Mme ZANEGUY Emmanuel	: 3	: -	: 3)
(: Circuit n° 4 - Mme ZANEGUY Emmanuel	: 10	: -	: 10)
(: Circuit n° 5 - RAPID-TRANSPORT	: 20	: -	: 20)
(: Circuit n° 6 - M. MOUTOUSSAMY EMile	: 3	: -	: 3)
(: Circuit n° 7 - DIONY-TRANSPORTS	: 11	: -	: 11)
(: Circuit n° 8 - S T U D	: 84	: 10	: 94)
(: Circuit n° 9 - Mme ZANEGUY Emmanuel	: -	: -	: -)
(: Circuit n° 10 - S E T C O R	: -	: -	: -)
(:	:	:)	
(:	:	:)	
(: 160	: 11	: 171)	
(:	:	:)	

La dépense correspondante prise en charge par la la Commune sera imputée sur les disponibilités du Chapitre 944 - Article 6 455 du Budget de 1977.

Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Ces élèves ne sont pas subventionnés par l'Education Nationale et ne rentrent par dans les conditions fixées. Ces élèves sont à la charge de la Commune qui, suivant les ressources des parents, participe totalement ou en partie aux frais du voyage.

M. DUPUIS - Est-ce que la Commune effectue un contrôle des véhicules, à savoir leur propreté, leur régularité, etc... ?

LE MAIRE - Ce contrôle n'existe pas encore. Mais, c'est une bonne idée. Actuellement, nous intervenons lorsqu'il y a plainte des parents.

M. PAYET - Souvent, les cars sont volontairement salis par les élèves eux-mêmes. Les entrepreneurs de transport se plaignent de cet état de chose. Je trouve que c'est quand même inquiétant pour l'éducation elle même.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

CAMPAGNE 1976/1977

du 14 SEPTEMBRE 1976 au 13 AOUT 1977

ELEVES A LA CHARGE DE LA COMMUNE

Circuits	TRANSPORTEURS	Nombre élèves	Prix de Journée	Nombre de jours de fonction-	Dépenses totales	Participation des familles
N° 1	M. GOBALRAJA F.	16	75,24	209	15 725,16	
2	M. SAUTRON R.	14	50,40	"	10 533,60	
3	Mme ZANEGUY	3	10,80	"	2 257,20	
4	Mme ZANEGUY	10	30,60	"	6 395,40	
5	RAPID-TRANSPORTS	20	61,20	"	12 790,80	
6	M. MOUTOUSSAMY	3	10,80	"	2 257,20	
7	DIONY-TRANSPORTS	11	39,60	"	8 276,40	
8	S T U D	71	213,00	"	44 517,00	
9	Mme ZANEGUY	23	69,00	"	14 421,00	7 210,50
10	SETCOR					
		171			117 173,76	7 210,50

PARTICIPATION DES PARENTS :

23 élèves à moins de 3 km (STUD) : 1,50 F x 23 x 209 = 7 210,50 F